

CORRIGE

Ces éléments de correction n'ont qu'une valeur indicative. Ils ne peuvent en aucun cas engager la responsabilité des autorités académiques, chaque jury est souverain.

Exercice 1 Membres et cotisations (4 points)

1. (2,5 points)

Montant de la cotisation (en €)	Nombre de membres	Effectifs cumulés croissants
[20 ; 24[8	8
[24 ; 28[13	21
[28 ; 32[10	31
[32 ; 36]	9	40
TOTAL	40	

2. 28 € (1,5 point)

Exercice 2 Bilan financier 2003 (2,5 points)

1. (1 point)

Dépenses	Montant en €	Recettes	Montant en €
Fonctionnement	850	Subvention	680
Équipement	550	Cotisations	1 120
Divers	200	Intérêts	12
TOTAL	1 600	TOTAL	1 812

2. 212 € (0,5 point)

3. 720 € (1 point)

Exercice 3 Budget prévisionnel 2004 (5 points)

1. (1,5 point)

	Tableau des dépenses		
	Bilan 2003	Prévisionnel 2004	Variation par rapport à 2003
Fonctionnement	850	918	+ 8 %
Équipements	550	792	+ 44 %
Divers	200	200	0 %
TOTAL	1 600	1 910	+ 19,375 %

Groupement interacadémique II		Session 2004		Facultatif : code	
Examen et spécialité Brevet Professionnel Cuisinier					
Intitulé de l'épreuve U41 Mathématiques					
Type	CORRIGÉ	Facultatif : date et heure	Durée 2 h	Coefficient 3	N° de page / total 1/2

2. Diagramme (1,5 point)

3. 23,30 € (0,5 point)

4. (1,5 point)

Tableau des recettes		
	Bilan 2003	Prévisionnel 2004
Subventions	680	740
Cotisations	1 120	1 146,70
Intérêts	12	23,30
TOTAL	1 812	1 910

Exercice 4 : Prévion des effectifs pour 2004 (6 points)

1. Justification (0,5 point)

2. Tracé des droites (2,5 points)

3. 41 (1 point)

4. $x \approx 41$ (1,5 point)

5. C'est la réponse à la question 3 (0,5 point)

Exercice 5 : Repas de l'Assemblée Générale (2,5 points)

1. 5,5 € (0,5 point)

2. a) 3,5880 (0,5 point)

b) 16,50 € (0,5 point)

c) 13,80 € (0,5 point)

d) 8,28 € (0,5 point)

Groupement interacadémique II	Session 2004	Facultatif : code		
Examen et spécialité Brevet Professionnel Cuisinier				
Intitulé de l'épreuve U41 Mathématiques				
Type CORRIGÉ	Facultatif : date et heure	Durée 2 h	Coefficient 3	N° de page / total 2/2